

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 6 juin 2022

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.607

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 9 décembre 2021, visant à obtenir les grilles d'évaluation utilisées lors de l'inspection de tous les milieux de vie pour aînés au Québec au printemps 2021.

Vous trouverez ci-joint le document répondant au libellé de votre requête ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1). Par ailleurs, nous vous informons que les inspections ont été faites entre mars et septembre 2020. En effet, les grilles d'évaluation qui ont été déposées à la coroner, Me Géhane Kamel, concernaient l'année 2020 et non pas l'année 2021 comme mentionnée dans l'objet de votre demande.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé par

Daniel Desharnais

p. j. 2

N/Réf. : 22-CR-00055-50